



DELIBERATION N° 2017-040

2 mars 2017

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 2 mars 2017 relative à l'instruction des dossiers de candidature à la deuxième période de l'appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en autoconsommation et situées en France métropolitaine continentale.

Participaient à la séance : Jean-François CARENCO, président, Christine CHAUVET, Catherine EDWIGE, Hélène GASSIN, Yann PADOVA et Jean-Pierre SOTURA, commissaires.

La Commission de régulation de l'énergie adopte le rapport de synthèse concernant l'instruction des dossiers de la deuxième période de l'appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en autoconsommation et situées en France métropolitaine continentale dont la date limite de dépôt des candidatures était fixée au 2 février 2017, ci-annexé, ainsi que les fiches d'instruction des offres.

La présente délibération, le rapport de synthèse dans sa version confidentielle ainsi que les fiches d'instruction des offres seront transmis à la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat.

Délibéré à Paris, le 2 mars 2017.

Pour la Commission de régulation de l'énergie,

Le Président,

Jean-François CARENCO